

Le tribunal correctionnel, dans son audience du 22 janvier, a prononcé les condamnations suivantes :

Eugène Haluregen, faux de justice, plusieurs fois en état de récidive légale, a commis plusieurs vols au préjudice d'habitants de Lille. Jumelles, outils, barres de fer, etc., tout était bon pour ce coquin. Il est arrivé avec une voiture en plein jour enlever 10 barres de fer, à la porte d'un maréchal, et alla les vendre à Fives. Cet individu a l'apparence cafarde, se défend avec une voix douce-reuse. Deux ans de prison et cinq ans de surveillance.

— Florimond Stoffel, Charles Choteau, Jean-Baptiste Couteau, Auguste Bouli-guez, quatre jeunes voleurs, déjà plusieurs fois condamnés pour vol, ont ensemble commis un grand nombre de vols, au préjudice d'habitants de Lille. Le 1er deux mois; le 2e 18 mois; le 3e un mois et le 4e 13 mois de prison.

— Edouard Deconninck, marchand de charbon à Roubaix, fugitif, est déclaré en état de banqueroute. Son passif est de 10,000 francs, le prévenu a emporté au préjudice de la masse 6,000 fr. Par défaut, ans de prison.

— Adolphe Baudar, arrêté par la gendarmerie, a déclaré un faux nom et s'est dit déserteur militaire. Les autorités militaires ne l'ayant pas reconnu, il les a insultées et il a outragé des gendarmes. Un mois de prison et 16 fr. d'amende.

— Emile Dupuis est un repris de la justice qui rôde journellement autour de gare, pour guetter les étrangers et faire des dupes. Il a outragé les agents de police dans l'exercice de leurs fonctions. Trois mois de prison.

— Louis Boulet, ancien préposé de douanes, a été rencontré la nuit, du côté de Péniches, avec un autre fraudeur, portant chacun une charge de tabac étranger. Ces deux fraudeurs offrirent au douanier qui les arrêta la somme de 40 fr. pour les laisser passer; sur son refus, ils l'accablèrent de coups; par défaut, pour la fraude, un mois de prison et 500 francs d'amende ou 3 mois de contrainte, pour la rébellion 6 mois de prison et 500 fr. d'amende ou 6 mois de contrainte.

Etat-Civil de Roubaix.

NAISSANCES

22 janvier. — Alphonse Delbart, rue des Fossés. — Jules Detemmerman, rue de l'Hermitage. — Jules Delplanque, rue du Fort. — Auguste Desmuller, au Pile. — Pierre Tant, rue de la Redoute. — Zoé Vlaeminck, rue de l'Alouette. — Marie Voet, rue de la Redoute. — Désiré Dansette, Basse-Mazure. — Adolphe Leclercq, rue Saint-Jean. — Louis Den Haese, au Pile. — Sophie Verschuere, rue du Coq français. — Victor Crochon, au Tilleul.

DÉCÈS

22 janvier. — Emile Struyve, 7 ans, rue des Anges. — Henri Demol, 2 ans, aux 7 Ponts. — Jules Bossut, 4 ans, Grande-Rue.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public d'anglais.

Tous les mardis et vendredis dans les nouveaux bâtiments du Collège à 8 h. 1/4 du soir. Professeur, F. Yonge.

Faits Divers

— Un assassinat horrible, vu l'âge de l'assassin, a été commis hier matin à Versailles, rue Hoche.

— Un jeune garçon pâtissier, âgé de 15 ans, a, dans un accès de jalousie, assommé son chef à coups de tranchet sur la tête.

— Son crime commis, il s'est constitué prisonnier.

Le *Journal médical* de Londres annonce que Napoléon III est mort « à l'improviste » ! Sapristi ! ces messieurs sont bien susceptibles. On ne pourra donc plus mourir sans leur avoir notifié au préalable — par huisier sans doute, pour plus de sûreté — que leurs soins vont cesser d'être indispensables !

Tribunal civil de Roeroi

Présidence de M. Ostermeyer

LE DRAME SANGLANANT DE VAUX

Le tribunal a prononcé son jugement dans l'affaire des malheureux livrés aux Prussiens par leurs compatriotes pour être fusillés.

On sait que c'est la plainte de la veuve de Louis Georges qui a amené la constatation judiciaire des détails de ce drame sanglant. Cette femme a formé, pour réparation du préjudice que lui a causé la mort de son mari, une demande en 700 fr. de rente annuelle contre six des votants.

M. le procureur de la République Orban avait conclu ainsi :

« Nous estimons qu'il y a lieu d'admettre l'action de la veuve Georges contre les six défendeurs... et de condamner solidairement tous ceux qui, dans l'église de Vaux, ont pris part au vote qui a amené la livraison des victimes fusillées par l'ennemi, à servir à la veuve la pension qu'elle réclame. »

Le tribunal a prononcé un jugement qui donne gain de cause à la malheureuse veuve et lui accorde la pension de 700 fr.



Les meilleures machines à coudre sont celles de la **Maison Elias Howe** (N° 17, rue de la gare, à Lille). Dépôts dans les meilleures Maisons.

Dernières Nouvelles

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 23 janvier.

La gauche républicaine s'est réunie hier à midi et demi, sous la présidence de M. Magnin.

On s'y est occupé exclusivement du projet Paris, (du Pas-de-Calais) tendant à déclarer indignes de leur mandat les fonctionnaires électifs refusant d'accomplir les actes dont ils sont chargés.

Une longue discussion s'est engagée à laquelle ont pris part MM. Ch. Rolland, Faye, Rameau, René, Goblet, etc.

La réunion a été unanime à rejeter le projet par diverses raisons : notamment parce qu'en cas de manquement exceptionnel ou d'abstention calculée, c'est au corps électoral seul à juger de l'indignité de son représentant.

La réunion tiendra séance dimanche, à Paris, pour procéder au renouvellement de son bureau par l'élection d'un vice-président, et des membres du comité de direction.

La commission du budget a discuté hier la question du remboursement des 140 millions dus à la ville de Paris. Les ministres de l'intérieur et des finances étaient présents.

Les députés des départements envahis ont demandé que la question de principe des indemnités à payer à ces départements soit réglée dans le même projet de loi que les 140 millions. Ces indemnités s'élevaient à 639 millions de francs, savoir :

Contributions de guerre payées en argent. 32,000,000
Réquisitions en nature. 160,000,000

Logement et nourriture des troupes allemandes. 81,000,000
Montant des dommages causés par la guerre. 396,000,000

Sur cette somme, un premier acompte de 100 millions a été versé.

Après une discussion approfondie, la commission a prié les ministres d'examiner les propositions qui ont été faites par un certain nombre de membres de la commission et de voir s'il n'y aurait pas lieu d'accepter le principe d'un règlement général.

Les ministres ont déclaré qu'ils craignaient qu'une demande de règlement général ne fût équivalente au rejet du projet de loi, par l'impossibilité où serait le trésor de supporter le poids d'une opération d'ensemble; mais ils ne sont pas refusés à réfléchir sur la matière, afin de pouvoir apporter l'opinion définitive du gouvernement dans un très-bref délai.

Un vent violent a soufflé pendant toute la nuit sur Paris.

On nous écrit de Versailles, le 22 janvier, soir :

« La Commission des pétitions a été reçue aujourd'hui par M. Thiers et a conféré avec lui au sujet de la pétition du prince Napoléon. M. Thiers a longuement exposé les raisons qui ont déterminé le gouvernement à prendre vis-à-vis du prince la mesure qui fait l'objet de l'appel adressé par ce dernier à l'Assemblée. Comme résultat à cette entrevue, on semble de part et d'autre être d'accord pour ajourner le dépôt du rapport sur la pétition du prince. »

« Les services funèbres qui ont eu lieu aujourd'hui pour le repos de l'âme de Napoléon III n'ont donné lieu à aucune manifestation de nature à troubler l'ordre. Tout s'est passé dans le plus grand calme. »

« La Commission de l'armée a rejeté l'amendement de M. Brice. Elle a nommé une sous-commission pour examiner la proposition du baron Chaurand, relative aux amonitions. »

« Le ministre de la guerre a envoyé une circulaire relative à l'amendement de M. Rivet, récemment adopté par la Commission. »

Petersbourg, 22 janvier soir.

Aux termes d'une ordonnance publiée par le comte Wilfrid, grand maître des cérémonies, la cour prend le deuil pour 8 jours à l'occasion de la mort de Napoléon III. En outre, une réception qui devait avoir lieu le 17 janvier a été contremandée par ordre de l'empereur.

Wiesbaden, 22 janvier.

Aucun changement défavorable ne s'est produit dans l'état du Prince Impérial d'Allemagne. Le prince va très-bien, il fait des promenades. Il a visité le théâtre.

New-York, 22 janvier.

Les nouvelles du Pérou portent qu'une tentative d'assassinat contre le président Pardo, à l'aide de torpilles, a échoué.

On lit dans le *Journal officiel* :

Le *Courrier de France* a donné, dans un de ses derniers numéros, la nouvelle suivante :

« Nous avons le regret d'annoncer que la maison Rothschild, de Paris, a échoué dans les négociations qu'elle a entamées à Londres pour établir les bases financières du traité à intervenir entre la France et la Prusse, au sujet du paiement du cinquième et dernier milliard. »

« Toutefois, bien que nous tenions cette nouvelle d'une source que nous savons sûre, nous croyons ne devoir la publier que sous toutes réserves, dans l'espoir qu'elle n'est peut-être pas définitive, et que la négociation en question pourra être reprise. »

Cette nouvelle n'est qu'une insigne fausseté. Plusieurs journaux l'ont déjà réfutée de la manière la plus positive; mais le *Journal officiel* doit la démentir à son tour non moins énergiquement parce qu'elle est de nature à porter atteinte au crédit public. Le gouvernement peut, jusqu'à un certain point, tolérer et dédaigner les attaques personnelles et les critiques calomnieuses dont il est l'objet; mais il serait de son devoir de sévir avec rigueur contre des publications perfides et coupables qui risquent de compromettre tout à la fois beaucoup d'intérêts particuliers, et l'intérêt même de l'Etat au profit sans doute de quelque misérable spéculation.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 23 janvier. (Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 4,000 b.; marché actif; tonchérissant, bonne demande.

Liverpool, 23 janvier. (Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Pleinement. Ventes 10,000 b.; marché ferme, livrable plus cher.

New-York, 23 janvier. (Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) 205/8. Recettes 81,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Liverpool, 22 janvier. Clôture lourde. Inchangé. Livrable stationnaire. Vendu 10,000 balles dont 2,000 pour la spéculation et l'exportation.

Londres, 22 janvier. Marché calme. Inchangé. Ventes du jour : 1,310 balles. Cote du jour :

SURAT.
Dhollerah 6 5/8 7 1/16 7 3/4
Oomrawuttée 6 3/4 7 5/16 7 7/8

MADRAS.
Tinnivelly 6 6 5/8 7 1/4
Western 6 1/4 6 5/8 7 1/4
Northern 6 1/2 6 7/8 7 5/8
Coconada 6 1/4 6 3/8 6 5/8
SCINDIA 4 5/8 5 1/8 5 5/8
BENGAL 4 1/4 4 5/8 5 3/8
Arrivages : « Dilbhur » de Madras.
« City of Cambridge » (st.) de Calcutta.

New-York, 22 janvier. Agio sur or, clôture 113 1/2 plus haut 113 5/8 plus bas 113 1/2

Change sur Londres 109 3/8 Coton 20 5/8 Recettes du jour 18,000 de de 4 jours 63,000 Export. pour Angleterre 35,000 de pour le Continent 10,000 Stock 542,000

Avis divers.

ANVERS, 22 janvier 1873. — Laines : Marché calme. On a seulement vendu aujourd'hui 10 balles laine en suint de Buenos Ayres.

ALEXANDRIE, 20 janvier. — Cotons : Marché sans changement, les balles qualités blanches sont soutenues; les beaux cotons longue soie sont rares et demandés. On cote comme suit coté et fret : good fair 11 1/2; fully good fair 12 1/2; good 13d. Sur livraison ferme; fair sur mars acheteurs de 10 3/8 à 19 1/2d. fr. à b.

BRÈME, 20 janvier. — Cotons : Entendance ferme; on a vendu 352 b. Amérique du Nord. Laines : On a vendu 47 b. Cap snow white.

HAVRE, — Mercredi, 22 janvier 1873. — Le marché est resté ce matin dans le même état de langueur. Il y a eu un peu plus de demande cette après-midi, et nous notons 844 b. disponible, environ moitié Amérique, et un bloc de 300 b. Madras à 84 fr. Les prix sont lourds, spécialement pour les sortes des Etats-Unis.

Les affaires à livrer, qu'on avait recherchées hier, ont été complètement délaissées aujourd'hui.

Hier au soir, il s'est traité quelques centaines de balles à terme dans les mêmes prix, soit janvier à 119 fr. 50, mars à mai à 118 et juin à 118 fr. 50. On se montre plus réservé, et nous n'avons rien appris depuis. On est toutefois très-ferme.

A Liverpool le chiffre des ventes est un peu meilleur, mais les cours du disponible restent lourds. Ceux du livrable n'indiquent aucun changement.

Pas de variation sur les marchés américains. Recettes de 4 jours 63,000 b. contre 65,000 la semaine dernière, et 62,000 il y a un an.

Nous cotons :
Très ord. Louisiane 121 —
Low Midd. L' en mer (suiv. dist.) 123/124 —
ditto en charge 120/121 —
Ordinaire Fernambourg 120 —
Bon ordinaire Oomra 86 —
New Oomra, en charge et en mer. 93 —
Bon ord. Tinnivelly 87 —
Ordinaire Cocanadah 77 —
Bon ordinaire Bengale 60 —

TARIF DES VOITURES DE PLACE

La course dans l'intérieur de la ville et dans les faubourgs jusqu'à quatre heures du soir, par la ville. La première heure. La seconde heure. La troisième heure. La quatrième heure. La cinquième heure. La sixième heure. La septième heure. La huitième heure. La neuvième heure. La dixième heure. La onzième heure. La douzième heure. La treizième heure. La quatorzième heure. La quinzième heure. La seizième heure. La dix-septième heure. La dix-huitième heure. La dix-neuvième heure. La vingtième heure.

Voiture	1 ^{re} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	4 ^e heure	5 ^e heure	6 ^e heure	7 ^e heure	8 ^e heure	9 ^e heure	10 ^e heure	11 ^e heure	12 ^e heure	13 ^e heure	14 ^e heure	15 ^e heure	16 ^e heure	17 ^e heure	18 ^e heure	19 ^e heure	20 ^e heure
Voiture	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Voiture	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Voiture	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Voiture	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00

Le présent tarif devra être constamment affiché dans l'intérieur des voitures, à l'endroit le plus apparent, et des extraits devront être remis par les cochers à chaque voyageur avant de monter en voiture.

Tout voyageur qui prendra une voiture pour sortir du territoire de Roubaix, devra, dans tous les cas, payer une demi-heure en plus que le prix calculé sur le présent tarif, soit, pour une voiture à 2 chevaux, 1 fr.; pour une voiture à un cheval, 0,90 c.; pour un cabriolet, 0,65 c.

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Aujourd'hui jeudi 23 janvier 1873

A la demande générale

Les enfants, comédie en 3 actes de M. Georges Richard. (Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre français, le 20 septembre 1872.)

MM. MAX, Pellegrin; SCARLAT, Boislaurier; H. CADINOT, Chambrey; DUBAUX, Maurice; M^{me} ANDRAUD, Lucile; DESTRIÈRE, Marguerite; CADINOT, M^{me} Jacob.

Troisième représentation de :

La belle Héloïse, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.

M. Ch. ANDRAUD, Paris, fils du roi Priam; M^{me} A. MARIUS, Hélène, reine de Sparte; M. H. CADINOT, Calchas, grand augure de Jupiter; MM. SCARLAT, Ménélas, roi de Sparte; MAX, Agamemnon, roi des rois; DUBAUX, Achille, roi de Phthiotide; ALBERT, Ajax 1^{er}, roi de Salamine; M^{me} MARTHE, Oreste, fils d'Agamemnon; M^{me} ANDRAUD, Parthenis, Hécate; DESTRIÈRE, Léona, Hécate, CADINOT, Bacchis, suivante d'Hélène.

MM. ANGELE, Ajax, 2^e fils des Locriens; LEMAITRE, Philocoméde, prisonnier au tonnerre; LUDOVIC, Euryclès; FORGERONS, gardes, esclaves, musiciens, pleureuses, suivantes.

1^{re} acte, l'Oracle. — 2^e acte, le Jeu de la foie. — 3^e acte, la galère de Vénus.

Costumes neufs dessinés et faits par M. Lemaître; orchestre de 12 musiciens dirigé par M. Hermann.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

Ordre du spectacle : 1^o Les enfants; 2^o la belle Héloïse.

Avis : La représentation annoncée pour samedi, 25 courant, n'aura pas lieu.

Dimanche 26 janvier, représentation extraordinaire.

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE

Auguste FERRON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille

Représentation de l'Assuré

(sans frais pour l'Assuré)

près toutes les Compagnies

dans toutes les opérations d'Assurances :

Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

Nouvelle Encre

Appelée à Dijon

est la seule qui ne s'efface pas

et qui ne s'efface pas

sur les lettres et sur les papiers.

Elle est vendue par

les Libraires et les Papeteries.

Dépôt à la librairie Alfred Reboux.

BOURSE DE PARIS

DU 22 JANVIER

VALEURS Clôture Cl. précéd. Hausse Baisse

3 0/0 54.27 54.25 +0.02

5 0/0 1871 86.85 86.75 +0.10

5 0/0 1872 88.87 88.77 +0.10

Foncier 805.00 802.50 2.50

Mobilier 490.00 491.25 -1.25

Général 585.00 586.25 -1.25

Est 520.00 521.25 -1.25

Lyon 860.00 858.75 +1.25

Midi 580.00 -1.25

Nord 985.00 -1.25

Orléans 540.00 538.75 +1.25

Ouest -1.25

Gaz 720.00 715.00 +5.00

Immobilier -1.25

Transatlant. -1.25

Suez 385.00 386.25 -1.25

Italie 65.00 65.75 -0.08

Espagnol -1.25

Autriche 771.25 772.50 -1.25

Lombard 440.00 438.75 +1.25

COMPTANT

3 0/0 54.10 54.20 -0.05

5 0/0 1871 86.75 86.75

5 0/0 1872 88.85 88.80 +0.05

4 1/2 78.50 78.60 -0.10

Morgan 510.00 510.00

Ville 1869 277.50 278.50 -1.00

1871 244.00 244.00

Banque -1.25

Est 269.50 269.75 -0.25

Lyon 280.00 275.00 +5.00

Midi 269.75 269.50 +0.25

Orléans 271.75 271.00 +0.75

Orléans à Ch. -1.25

à Rouen N. -1.25

à Sud 225.00 225.00

EN BANQUE

Dollars 106.00 105.78 +0.22

Esp. Ext. Int. 9 235/16 235/16

Esp. Ext. 1869 271/16 271/16

Espagne 1871 27.00 27.00

1^{re} cte 53.40 53.25 +0.15

BULLETIN FINANCIER

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Bourse de Paris du 22 Janvier

Dès le début, un assez vif mouvement